

VISION EUROPE 2020

Réinventer l'Europe 2005-2020

**Le Premier projet politique européen
élaboré par les générations nées
après le Traité de Rome**

**coordonné par Franck Biancheri
Directeur des Etudes et de la Stratégie
d'Europe 2020**

TABLE DES MATIERES

Préface par Jean Guyot	5
Préambule	7
Les 14 Propositions	9
<u>PREMIERE PARTIE : VERS L'EUROPE POLITIQUE</u>	21
Chapitre I : Le système communautaire en crise :	
Une crise de la relation institutions-citoyens	23
I. L'infantilisation du citoyen européen	24
II. L'absence de relais institutions/citoyens	24
III. L'absence de débats et de partis politiques européens	26
IV. Des obstacles à l'émergence d'une société civile européenne	26
V. Un système de lobbies au service des plus puissants	28
Chapitre II : La nécessaire re-démocratisation de l'UE :	
Vers une démocratie commune	31
I. Politiser le projet communautaire	31
II. Permettre l'émergence d'une euro-classe politique	33
III. Et celle d'une euro-citoyenneté	33
IV. Le substrat d'un Processus de Démocratie Commune	37
Chapitre III : De nouvelles méthodes indispensables	43
I. D'une non-communication à la nécessité de communiquer	445
II. Utiliser de nouveaux outils	50
<u>DEUXIEME PARTIE : LA REFORME DES INSTITUTIONS</u>	59
Chapitre I : Des institutions européennes aujourd'hui inadaptées	61
I. Commission européenne : la dérive bureaucratique	61
II. Parlement européen : pas encore un vrai Parlement	64
III. Conseil et Etats Membres: Le jeu perturbateur des intérêts nationaux	65
IV. Du point de vue des citoyens : une Europe largement remise en question	67
Chapitre II : Vers une réforme profonde des institutions	69
I. Une condition préalable : La redistribution géographique des institutions	69
II. Un Conseil rénové	77
III. Quel organe législatif pour l'UE d'ici 2010 ?	83
Chapitre III : La nécessaire réforme de l'administration au service des nouvelles institutions	87
I. Le Constat : La faillite du modèle pyramidal	87
II. Du niveau à la fonction : la mise en place d'un espace administratif commun	88
III. Les caractéristiques du futur réseau administratif européen	92
IV. Les ressources humaines : Des compétences plutôt que des positions	97
V. Articulation entre système administratif communautaire et société civile européenne	99